

Évolution des pratiques et projets du monde rural à proximité de métropoles en Algérie. Cas de la région d'Oran

REBOUHA Fafa*

Résumé

Le monde rural représente un patrimoine important pour l'avenir des pays. Les pratiques des habitants de ce milieu évoluent de plus en plus et il devient nécessaire d'en comprendre le processus. La campagne en Algérie a connu une mutation de ses configurations sociale et spatiale. L'espace agricole à proximité des métropoles doit-t-il disparaître pour laisser place à l'étalement de la ville ? Comment donc conserver l'espace agricole et par quels moyens ?

Cet article permettra de connaître l'effet de la croissance urbaine sur le monde rural. Il s'agit aussi d'analyser les formes de réactions et de résistances de la campagne par rapport à l'espace urbain. Ce travail présentera les transformations de l'espace agricole à proximité des grandes villes en Algérie depuis les années 70 jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit d'analyser l'impact des facteurs social et politique sur le développement de la campagne. Par ailleurs, il s'agit d'analyser les obstacles que connaît la gestion et la politique d'aménagement des espaces agricoles qu'ils soient organisationnels ou économiques. Le travail de recherche sur les transformations de l'espace agricole limitrophe à la métropole d'Oran montre trois catégories de mutation. Le premier cas représente les communes qui ont perdu leur fonction agricole laissant place à l'habitat de masse. Le deuxième cas décrit les communes qui n'ont pas subi d'importantes transformations sociales et spatiales importantes. Le troisième cas est celui des communes habitées par une population nouvelle d'agriculteurs ainsi que d'autres métiers. Ces trois cas seront analysés pour en connaître le pourquoi et le comment. Le troisième cas représentant le rôle de la nouvelle population composée d'acteurs agriculteurs et qui exploitent l'espace selon une stratégie mettant en valeur le tourisme rural. L'occupation de ce territoire par cette nouvelle population transforme le paysage et propose donc l'intérêt de mettre des réflexions sur le devenir géographique, architectural, sociale et économique du monde rural. Ce travail s'appuie sur des référents théoriques et une enquête quantitative et qualitative sur la région d'Oran. Comprendre ces rapports entre l'espace, l'activité agricole et la société permettra de proposer des projets pour le devenir de l'espace agricole.

Mots clés : pratique du monde rural, acteurs agriculteurs, relation ville campagne, politique d'aménagement.

1- Introduction

Parler de l'agriculture à Oran n'a pas de sens pour les administrateurs de la ville qui la considèrent comme une métropole vouée à l'industrialisation et à l'effacement de l'espace rural. Une fois encore la récupération des terres agricoles situées à l'intérieur du tissu urbain représente une réserve de foncier important. D'un côté les terres agricoles sont récupérées pour l'utilité publique mais d'un autre côté celles-ci ne sont pas préservées. Ces terres sont récupérées pour servir d'assiettes à l'urbanisation. Sur les 1545 communes existantes au niveau national, 948 sont rurales et 41% la population habitent la région rurale. C'est pourquoi, le projet de loi en cours d'adaptation relatif au développement des territoires ruraux est consacré à la protection des espaces agricoles et naturels périurbain que menace une urbanisation croissante. Les formes d'exploitation agricole de la région d'Oran laisse place à un espace sans devenir et sans maintien de l'espace rural.

L'époque coloniale a été marquée par les bouleversements les plus profonds et les plus chargés de conséquences. En effet ? L'occupation des villages coloniaux et la division des terres agricoles a fragmenté la composition d'un espace rural qui a été jadis en équilibre. Cet équilibre était garanti par une population qui cultivait et préservait la terre. La période post coloniale a

* REBOUHA Fafa, université des sciences et de la technologie d'Oran-Algérie.
Archirebouha@yahoo.fr

aussi connu diverses interventions. La population urbaine en Algérie n'a cessé d'augmenter par rapport à la population rurale. De 13,9 % en 1886, la population urbaine a atteint une moyenne de 58.30% en 1998 (tableau1). L'accroissement des villes en Algérie attire une population de plus en plus importante. En même temps, la population rurale a diminué pour ne former qu'une faible minorité dans certaines villes. De plus, la population du monde rural a évolué dans des conditions difficiles. Le quotidien de l'agriculteur est rythmé par les contraintes de la campagne qui continuent à rendre la vie difficile aux paysans. L'espace urbain s'étend de plus en plus sur les terres agricoles. Ces éléments favorisent le déclin de l'agriculture autour de la ville.

Tableau 1: Evolution de la population urbaine en Algérie de 1886 à 1998

Années	Population			% Population Urbaine
	Urbaine	Rurale	Total	
1886	523,431	3 228 606	3 752 037	13,9
1931	1 247 731	4 654 288	5 902 019	21,1
1966	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31,4
1987	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49,7
1998	16 966 937	12 133 916	29 100 863	58,3

L'agriculture face à l'urbanisation

La ville d'Oran située à l'ouest de l'Algérie, ne représente que 1,2 % de la superficie du pays. L'évolution du monde rural en Algérie a fait l'objet d'une vaste littérature sur ce domaine. Autour des villes et des villages dont l'implantation par la colonisation s'est faite sur des terres agricoles de haute valeur à proximité de leur exploitation. Dans la région d'Oran se développe l'une des grandes villes de l'Algérie. Cette ville où se multiplient les problèmes de l'urbanisation d'urgence : congestion, pollution, dégradation du milieu naturel...etc. Aujourd'hui il s'agit de préserver la campagne de cette non urbanisation excessive. Autour de la ville d'Oran se relient les villes périphériques regroupées en 26 communes. La densité est passée de 8366,9 à 10046,5 dans la ville d'Oran. La wilaya d'Oran couvre une superficie de 2114,00 km², soit une densité de 622 hab/km² en l'an 2000. Cette densité s'élevait à 461 habitants/km². Cette concentration de la population continue à augmenter compte tenu des projets d'extension qui passent en priorité par rapport au secteur agricole. La multiplication des programmes de logements dans les communes rurales dans la région d'Oran le prouve (tableau2). Ces communes bénéficient de plan d'occupation des sols qui autorisent l'effacement des terres agricoles au profit d'une masse d'habitat de plus en plus importantes. L'espace rural limitrophe à la métropole d'Oran est sous l'influence de celle-ci. Le paysage de l'espace rural continue à subsister entre les villes d'Oran et d'Arzew et la ville D'Ain Temouchent. Certaines communes continuent à vivre dans des villages isolés.

Tableau 2 : dynamique des constructions des logements dans la wilaya d'Oran par rapport aux wilayats de l'Algérie de 1999 à 2001

Wilaya	Livraison de logements						Total 2000	Total 2001
	Urbain			Rural				
	1999	2000	2001	1999	2000	2001		
Alger	7.259	9.824	10.440	0	0	0	10.440	
Annaba	2.966	2222	1.520	92	196	87	1.607	
Oran	2.513	3.086	2.345	251	129	270	2.615	
Constantine	3.075	4.374	2.569	299	272	407	2.976	
Tipaza	847	1.750	1.054	1.209	824	560	1.614	

Source : ministère de l'habitat et de l'urbanisme

Périurbanisation mitoyenne à l'agriculture

La périurbanisation de la ville d'Oran qui avec les années s'est étendue sur les fermes viticoles qui étaient situées le long des axes routiers et qui a été remplacé par des coopératives ouvrières. Parmi les zones d'agriculture de la région d'Oran, des communes sont démunies des conditions de vie tels que travailler, se soigner, s'approvisionner, étudier, téléphoner, et circuler. Oran ville diffuse sur des territoires de plus en plus étendus et des installations espacés. Le rural devient urbain. Les projets conçus pour les zones rurales visent à densifier ses zones en amenant une population qui cherche un logement à moindre coût. La campagne donne la possibilité de produire et de transformer notre environnement Quelles sont les formes d'agriculture urbaine vers laquelle la périurbanisation pourrait évoluer ?

Tableau 3 : évolution de la population résidente totale 1977/1998

COMMUNE	POP.	POP.	A.A.M.	POP.	A.A.M.
	R.G.P.H 77	R.G.P.H 87	(*) 77/87	R.G.P.H 98	87/98
ORAN	502014	603931	1.85	634113	0.43
ES SENIA	19969	34324	5.51	64797	5.79
SIDI CHAMI	4587	16935	13.81	58857	11.68
BIR EL DJIR	8015	20510	9.75	73029	11.92
MISSERGHIN	6421	9990	4.47	18089	5.4
AIN EL BYA	4037	12851	12.15	26253	6.54
BOUSFER	3720	6389	5.5	11136	5.05

source : RGPH/DPAT

(*) Accroissement Annuel Moyen

L'offre immobilière et foncière pour des logements plus compactes des formes de lotissement moins consommateurs d'espace et plus conformes aux nécessités du développement durable n'est pas encore atteint dans l'urbanisation des villes algériennes. On assiste à la densification de l'espace rural par l'implantation de logements collectifs et de grands ensembles sans qu'il y soit l'aménagement d'équipements nécessaires pour faire accroître la population résidente dans les communes rurales de la région d'Oran. Ces communes enregistrent un accroissement important entre le recensement de 1987 à 1998 (tableau 3). A proximité des fermes se sont étendues des hameaux de l'habitat précaire. Ces constructions partagent les mêmes ressources hydriques que les terres agricoles et peuvent nuire aux plantations par le déversement des eaux usées qui est devenu le casse tête des agriculteurs. L'habitat précaire a trouvé refuge sur les terres agricoles.

Migration de la population rurale et urbaine de la région d'Oran

Les structures sociales dans le milieu rural peuvent être classés comme suit :

- les ménages vivants en milieu épars ou dans les petites bourgades rurales dont les moyens de production sont faibles (petits producteurs agricoles et petits éleveurs en zone sèches exploitants moins de 10 Ha de surface agricole utile et/ou possédant moins d'une vingtaine de brebis) en plus des ménages de chômeurs.

- Les ménages vivant dans les villages ruraux relativement important.
- Les ménages ruraux ayant des petits métiers différents de l'agriculture.

Ce sont les paysans qui sont les gardiens de la nature, les protecteurs de ce bien commun. Les indicateurs du changement du monde rural peuvent être l'activité, la famille, les pratiques quotidiennes, les traditions...etc. Les communes rurales sont confrontées à un flux migratoire composés de regroupement familial et de travailleurs temporaires. Parfois apparaissent dans les communes limitrophes à la ville des zones d'accueil de départ et de transit du fait que les propriétaires d'habitations proposent les habitations à la location pour des prix modérés, cela incite des familles à s'installer temporairement. La mobilité est un mode de vie pour améliorer ses conditions de vie. Tandis que les paysans agriculteurs vivent dans l'habitat précaire à proximité de la ville. Les migrants des zones éparses dont l'activité est l'agriculture ont fui ces espaces pour le manque de sécurité et la pauvreté du fait des vols répétés et des dommages qui ont été portés sur leurs terres. Avec la reprise économique en Algérie les données de migration peuvent changer. Les dommages qui ont affecté le monde rural en Algérie prendront des années pour récupérer leurs populations.

Les migrations de population peuvent être dûes à des logiques économiques, démographiques ou politiques. Le mouvement de la population est à l'origine de la transformation de l'espace rural limitrophe à la métropole d'Oran. Les résultats des migrations interwilaya permettent de déduire les zones répulsives et attractives les plus fortes. La ville d'Oran est devenue une zone répulsive puisque les migrations de sorties de cette zone sont les plus importantes. Les zones attractives entre 1987 et 1998 ont été les communes d'Es Senia, Messerghin et de Bir El Djir dont le solde migratoire a été pour la plupart positif. La mobilité quotidienne permise par les modes motorisés permet à ses nouveaux habitants d'effectuer leurs activités quotidiennes. Les migrants à l'intérieur de la wilaya entre 1987 et 1998 ont été enregistrés à 128 486. La quête d'une maison individuelle a accéléré les migrations vers les communes rurales. Une commune comme Bir El Djir a perdu tout le foncier agricole à part quelques petites parcelles qui seront regagnées par l'extension. Sur la commune de Sidi Chami, le quartier de Nedjma n'existait pas en 1987, aujourd'hui cette zone compte une population d'un nombre de 33130. La croissance d'une population jeune et sans emplois pousse au départ. Cette catégorie de la population est mythifiée par le mode de vie de la ville. La nouvelle société précaire se substitue à la civilisation paysanne.

L'exode agricole n'a pas pour conséquence l'exode rural car il y a moins d'agriculteurs parmi les ruraux. Les nouvelles migrations dans les zones rurales sont de nouveaux profils à migration quotidienne pour travailler en ville. Les coopératives immobilières et les lotissements de maisons individuelles favorisent la densification de ces zones au détriment de l'agriculture. La péri-urbanisation de la ville s'est faite sur le domaine des exploitations individuelles et collectives des terres agricoles. Le nombre d'exploitations agricoles a connu une baisse de - 7% de l'année 1998 à l'année 1999, cette baisse continue dans le sens où les exploitations agricoles sont cédées à l'urbanisation. L'activité agricole est en baisse tandis que la population des communes rurales augmente (tableau 4) Les agriculteurs qui continuent à utiliser les moyens traditionnels vivent encore dans des habitations ressemblant à des gourbis. Il y a d'autres agriculteurs qui par leurs moyens ont pu transformer leurs fermes pour en faire des lieux de villégiature et de tourisme rural.

Tableau 4 : évolution de la population rurale et urbaine de 1987 à 1998

Années	Population			Taux (%)	
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
1987	807422	125051	932473	86,5	13,4
1998	1064441	149398	1213839	87,69	12,3

Une régression de l'agriculture comme occupation

En 1977, les employés du secteur agricole étaient recensés de 9590 par rapport à 11345 en 1987. La part de la population occupée en agriculture par rapport aux autres secteurs en 1977 et en 1987 était respectivement de 7,4% et de 5,5% selon le recensement. Cette diminution révèle la primauté des autres secteurs BTP industrie et autres branche par rapport à l'agriculteurs. La diminution en 2002 est plus forte puisque la part était de 3,4% mais pour un taux de chômage de 30%. Cette chute peut être expliquée par les événements de terrorisme qu'ont vécu les zones éparses et isolées du monde rural.

Les terres cédées au organismes publics (assemblée populaire communale et agence foncière) dans la période de 1993 était de 5720 ha. Les terres affectées à l'agriculture en 1993 étaient de 43% de la surface totale de la wilaya. L'espace forêt était de 20%, les terres improductives ou urbanisés étaient de 37%. Ce sont les agriculteurs les plus aisés et les plus dynamique qui ont réussi à façonner leurs fermes. Les petits et moyens agriculteurs restent dépendants s des aides et s'en sortent difficilement. Les zones d'habitat spontané se sont multipliées ces dernières années. L'avancée du béton à même effacer les forêts de pins maritime et les meilleurs vergers dans les hameaux de Haï Khemisti et d'Es Sénia. La réforme de l'agriculture par la loi de décembre 1987 a déterminé le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine national. Les réformes économiques sont à l'origine de la différenciation sociale.

Le secteur agricole d'état a toujours bénéficié d'aide financière de 1986 à 1989 les aides concernaient les produits de stratégie. L'agriculteur devait participer de 20% à 50-60%. A partir de 1994, l'état met en œuvre des programmes dits de grands travaux ayant un double objectif : élargir les bases productives de l'agriculture et contribuer à la résorption du chômage et du sous emploi dans le secteur rural. Au niveau national 600000 ha devait être mis en valeur En fin le fond national de développement agricole (FNDA) accorde une prime à l'accroissement des rendements de blé et de lait. L'aide aux projets d'agriculture consiste essentiellement en l'irrigation des terres agricoles.

Par ailleurs, les exploitations sont réparties sur l'élément masculin et féminin respectivement de 92,2% et 7,8% selon le recensement général agricole de 2001. Les chefs d'exploitation de moins de 30 ans représentent 5,3% de l'ensemble des chefs d'exploitation et n'occupent pas les grandes parcelles. Les chefs d'exploitations ayant plus de 60% représentent 37% du total des chefs d'exploitation. La surface agricole utile est de 8,458,680 Ha. Le nombre d'exploitation agricole est de 1023799 dont 55935 orientés vers les activités conduites hors sol. Au niveau de la formation, 65% des chefs d'exploitation sont sans instructions. 1 % des chefs d'exploitation ont un niveau de formation supérieur et seulement 2,7 % des chefs d'exploitation ont une formation agricole. Il apparaît du recensement que 32,6% des chefs d'exploitation de moins e 40 ans sont sans instruction, ce chiffre est beaucoup plus important chez les chefs d'exploitation de plus de 60 ans dont 83% est sans instruction. Ceci peut être justifié par les difficultés d'instruction chez la famille rurale. Terminer sa formation supérieure chez la famille rurale représente un défi pour les habitants de la campagne. Les caractéristiques financière montrent un retard des chefs d'exploitation dans ce domaine car seulement 2% tiennent une comptabilité conforme aux règles de la matière (tableaux 5, 6).

Selon le recensement une population de 6907585 vivent sur les exploitations agricoles dont la population active représente 64%.les actifs permanents sont estimés à 2112717 (47,8%) par rapport au actifs saisonniers qui sont de 2308641 (52,2%). Les actifs saisonniers sont plus importants que les actifs permanents, d'où viennent les actifs saisonniers des exploitations agricoles. Cependant 36% de la population agricole vivant sur l'exploitation n'est pas occupée dans l'agriculture. 75,93% des exploitations sont érigées sur des terres Melk et couvrent 69,95%

de la surface agricole utile totale et les 17,7% des exploitations sont sur des terres du domaine privé de l'état et couvrent donc 30% de la surface agricole utile. Par contre l'exploitation individuelle couvrent 83,1 % des exploitations par rapport à l'exploitation collective qui représente 14% repartit sur 79% de la surface agricole utile totale. Les petites exploitations couvrent 70% du total des exploitations et ne représentent que 25,4%. La main d'œuvre attire aussi des populations pour une migration provisoire. La population vient d'autres villes ou de la ville d'Oran.

Tableau 5 : Répartition des exploitations agricoles collectives (E.A.C) et individuelles (E.A.I) par wilaya

Ville	Nombre d'exploitation issue de la loi 87 - 19								
	Situation à								
	Décembre 1997			Décembre 1998			Juin 1999		
	E.A.C	E.A.I.	TOTAL	E.A.C	E.A.I.	TOTAL	E.A.C	E.A.I.	TOTAL
ALGER	1.518	605	2.123	1.508	639	2.147	1.508	639	2147
ANNABA	469	47	516	618	84	702	618	86	704
ORAN	674	1.811	2.485	674	1.811	2.485	626	1.767	2393

Source : Annuaire statistique de l'Algérie n°20

Tableau 6 : E.A.C individuelles et E.A.I pour la wilaya d'Oran

	1993	Décembre 1997	Décembre 1998	Décembre 1999
E.A.C	773	674	674	626
E.A.I	22	1.811	1.811	1.767
TOTAL	795	2.485	2.485	2.393

Une Politique favorable au développement de l'agriculture

Les orientations politiques ont toujours été clairement favorables au développement de l'agriculture et du milieu rural. La loi de 1987 maintenait la propriété de l'état sur le foncier en supprimant l'intervention de l'administration dans la gestion de l'exploitation. Après la loi de 1987, les domaines furent divisés en exploitations agricoles. Les décrets de 1988 et de 1990 mettent fin à la révolution agricole pour reconstruire le foncier agricole. Le foncier agricole a été converti en foncier à vocation autre que l'agriculture. De même que les mesures d'autogestion et de la révolution ont permis d'introduire des équipements. Les villages de la révolution agricoles sont restés inachevés pour laisser place à l'application de la loi de 1987. Le monde rural est resté déficitaire et contraignants pour la vie des agriculteurs. Ainsi des projets se sont fait agréés par le fond national du développement agricole (FNRDA). La création de la chambre nationale de l'agriculture et chambres d'agricultures de wilaya en 1997-1992 a permis de préparer les financements de projets d'agricultures. Les aides repartis sur les exploitations agricoles concernent l'irrigation de la terre. L'agriculture ressemble partiellement à un service public financé par l'état et par la société clientèle. L'aide de l'état à l'agriculture s'est généralisée sur le territoire national après la mise en place de en l'an 2000 du fonds national de régulation et de développement agricole. Cela a attiré de plus en plus de citoyens à travers le soutien des plans de développement du monde rural. Le projet de proximité du développement rural vise le développement et le désenclavement des zones rurales par la réhabilitation de maisons rurales et la construction d'équipements nécessaire. Ce programme permet t-il de fixer la population sur site ? les familles vivant de l'agriculture vivent dans l'habitat précaire du coté de l'axe Arzew Oran, d'autres agriculteurs implantés à Misserghin bâtissent des maison

châteaux pour en faire un lieu de villégiature comme l'était jadis l'espace de repos des familles oranaises.

Les éléments représentatifs de la campagne de la région d'Oran

Passer une journée dans une ferme est un loisir pour le citadin. La campagne est une intégration de la nature à la ville. Le paysan et le citadin en profitent. Rien n'empêche que la ville se développe sans que cela efface toute trace de la ville. C'est le développement de l'espace territorial allant du rural à l'urbain. L'implantation humaine dans l'espace rural est caractérisée par l'habitat dispersé. C'est à proximité de la ville que des communes vivent dans la précarité sans électricité. Les espaces résidentiels dans les communes rurales se font au profit de l'espace productif de l'agriculture et au dépend d'une nature protégée. Pour encourager le retour des déracinés aux terres agricoles, la politique de fixation de la population rurale et du développement des campagnes ne peut se baser que sur l'aide de l'irrigation. La population vit toujours dans des villages mal reliés à la ville et aux activités quotidiennes. L'agriculteur de faible moyen financier vit avec les contraintes du calendrier agricole.

Cependant, de nombreuses irrégularités ont été relevées sur les exploitations agricoles dans les communes de la région d'Oran telles que les transactions illégales sur ces terres. Les terres agricoles bien de l'état ont été détournées de leurs vocations agricoles dans les communes rurales telles que Messerghin, Essenia, Sidi Chami, El Ançor, Bousfer, Ain El Turck...etc. Les exploitations sont gérées par les acquéreurs, les héritiers, les loueurs ou les acheteurs. C'est dire que la loi de 1987 n'a pas permis la préservation des terres agricoles.

Le statut juridique a subi des transformations en matière de répartition et du mode d'exploitation des terres agricoles. Les critères d'installation dans la campagne ne favorisent pas encore le développement de ces lieux. Les facteurs de migration tels que l'hierarchisation de l'espace rural par les bourgs ont été un peu modifiés. De plus le mode de vie dans les exploitations agricoles ne permet pas à une famille rurale de s'installer.

Conclusion

La gestion de la ville s'étend en ignorant son patrimoine agricole. La campagne représente un espace de respiration pour la ville. Les espaces ruraux conquis par la ville déposent de moins en moins de ressources de développement. De plus le développement prévu pour les communes à proximité des espaces agricoles ne tient pas compte de la présence de terres agricoles. L'architecture et le paysage de la campagne restent convoités par les citadins en quête de maisons individuelles qui est le rêve de tous ménages. Mais les habitants de la périphérie et de l'espace rural sont très mal servis. Faut-il améliorer la ville pour qu'elle ne transmette pas ses maux à la campagne. La construction à proximité de l'espace rural avance sans soucis d'ordonnement et de régularité, l'habitat se fait de plus en plus dans les zones dites rurales. La croissance des unités urbaines et des grands ensembles jouxtent l'espace rural. Les pôles urbains de la ville d'Oran conservent leurs emplois et continuent à en créer. À l'inverse, les communes rurales avoisinantes constituent l'espace d'accueil pour les habitants en quête de logements. Par conséquent les communes rurales revêtent des formes variées mais sont dépendantes des pôles urbains. Les mutations des pôles urbains influencent pour une grande part les communes rurales limitrophes. Les transformations de la ville affectent la structure démographique de la région en attirant de nouvelle population. Par conséquent, la société des communes rurales est devenue très diversifiée et dans laquelle l'élément agricole est devenu minoritaire. Une réflexion sur la maîtrise de la croissance urbaine est nécessaire pour joindre la politique de la ville à la politique de la campagne. Il s'agit de penser le devenir des territoires intermédiaires entre les villes en quête de gouvernance adaptée. Le cadre juridique de l'appropriation des terres agricoles sous forme d'exploitations n'incite pas les agriculteurs à se

fixer dans cette activité. Les détournements des terres agricoles prouvent que ces agriculteurs ont changé d'activité et changé de lieu d'habitat pour migrer à la ville. Quel devenir sera donc réservé au monde rural limitrophe à la ville ?

Bibliographie

- 1- Bedrani.S « Algérie : réformes économiques, agriculture et milieu rural »in mondialisation et sociétés rurales en méditerranée, 2002, IRMC, CARTHALA.Paris, pp
- 2- Bouchemal.S « mutations agraires en Algérie », l'harmattan –1997.
- 3- Wihtol De Wenden “À la recherche des nouvelles mobilités” in Economie Internationales n°2743, janvier 2002, pp29-32.
- 4- Musset.A, « Entre milpas et gratte ciel : les paysans de Mexico », in Villes et campagnes dans les pays du Sud, géographie des relations, Ed karthala, l'harmattan, Paris, pp 61-85.
- 5- plan d'aménagement de la wilaya d'Oran, agence nationale de l'aménagement du territoire, juillet 1993.
- 6- Données statistiques sur les migrations internes intercommunales travers les résultats exhaustifs du RGPH de 1998, office nationale des statistiques n° 331.
- 7- Mesli.E « les vissitudes de l'agriculture algérienne, de l'autogestion à la restitution des terres en 1990, Dahlab, 1996.